

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS^{du} DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS									MONTAUBAN			TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 4 Avril.

Crise ministérielle. — La distribution des portefeuilles imaginée chaque soir par les journaux est de pure fantaisie.

Les difficultés qu'à rencontrées M. de Freycinet au début de sa mission persistent, et il est à craindre qu'elles ne puissent pas être aplanies.

Paris, 3 avril.

M. de Freycinet a informé, hier soir, M. Grévy, qu'il renonçait à sa mission de former un cabinet.

M. de Freycinet a été appelé de nouveau, ce matin, par M. Grévy. Il a refusé de revenir sur sa détermination.

Paris, 4 avril.

L'Agence Havas communique aux journaux la dépêche suivante :

« MM. Constans et Devès ont prêté au président de la République leurs bons offices, en vue de réunir les éléments d'un nouveau cabinet. Ils se sont rendus successivement auprès de M. Brisson et de M. de Freycinet, afin de leur offrir la présidence du conseil.

« MM. Brisson et de Freycinet ont décliné l'ouverture qui leur était faite. M. Devès s'est alors retiré et M. Constans a accepté la mission de former un cabinet. »

Revue des Journaux

La Ligue.

La demande de la mise en accusation ne nous paraît pas complètement justifiée.

Il n'est pas équitable de soutenir que M. Jules Ferry a fait la guerre sans le consentement du Parlement. Certes, il eût été plus prudent, plus sage, s'il se fût adressé aux deux chambres pour leur de-

mander une réponse claire et exempte d'équivoques.

Mais la Constitution ne détermine pas sous quelle forme l'autorisation de faire la guerre sera demandée, et les votes successifs de crédits ou de confiance ont certainement couvert M. Jules Ferry et ses collègues.

Le contester aujourd'hui, ce serait peut-être dégrader d'une accablante responsabilité la majorité ministérielle; ce serait peut-être favoriser des calculs électoraux et des intérêts de coterie.

Mais il n'est que juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, et, dans cette répartition des responsabilités il ne nous paraît pas que l'ancien président du conseil en doive porter la plus lourde part devant le pays et devant l'histoire.

La **Justice**. — La besogne qu'a faite la Chambre est bonne, salubre et patriotique; l'héritage que le cabinet laisse après lui est un lourd héritage. L'heure des fortes résolutions est venue, la folie de la politique coloniale est passée.

Le **Voltaire**. — Ce que le pays attend et réclame à l'heure présente, c'est un ministère issu d'un large esprit de conciliation, un cabinet de défense et de concentration des forces républicaines.

Le **Figaro** dit que la République devra subir le châtiement de l'humiliation qu'elle nous impose; elle est désormais perdue.

Quant à la Chambre, elle ne représente plus l'opinion du pays, il faut la dissoudre.

Le **Figaro** dit qu'une expédition à Pékin serait excessivement coûteuse et périlleuse : l'occupation de Canton est plus facile, exigerait moins de sacrifices et produirait le même effet.

Le **Gaulois** dit que c'est M. Ferry qui est frappé; mais c'est la majorité qui est coupable, et la majorité c'est la République.

La **République française** constate que la chute du cabinet Ferry, était fatale après l'affaire de Lang-Son. Maintenant, ajoute-t-elle, il nous faut un gouvernement ferme, avec des vues précises et avec des hommes ayant un caractère de prudence et d'énergie.

La **République française** regrette que la Chambre n'ait pas voté les crédits de 200 millions. Il serait étrange de retomber dans les fautes passées.

Le **Rappel**. — Qu'on ne choisisse aucun des ministres démissionnaires pour faire partie du nou-

veau cabinet. Le pays s'attend à un changement de politique et il ne peut l'avoir que par un changement de personnel complet aussi.

Le **Soleil**. — Le pays n'oubliera pas les fautes commises. Les comptes du ministère sont réglés; le pays règlera plus tard les comptes de la majorité qui n'a sacrifié M. Ferry que pour sauver sa propre situation.

La **Patrie** prétend que les nouvelles très inquiétantes du Cambodge et de la Cochinchine auraient été reçues au ministère.

Le **XIX^e Siècle** dit que le bruit court à la dernière heure que M. de Freycinet renonce à former le cabinet à suite du refus de M. Grévy d'accepter deux de ses collaborateurs. M. Grévy aurait alors appelé M. Léon Say.

La **Paix** dit que le nouveau cabinet devra adopter une politique nettement déterminée concernant le Tonkin.

Le **Journal des Débats** émet une opinion analogue et ajoute : « Au-delà, la politique du cabinet consistera à maintenir l'ordre et à présider impartialement aux élections. »

Le **National**. — Pour dire net notre pensée sans haine contre les hommes de cette Chambre qui, en tuant M. Ferry s'est suicidée, nous ne la croyons plus capable de faire une bonne besogne quelconque. Nous ne croyons pas un seul ministère en état de la lui imposer.

La **Liberté** dit que, dans les conditions graves où nous sommes, ce n'est que dans une manifestation éclatante du sentiment public qu'il faut chercher une orientation politique. C'est le pays seul qui peut indiquer nettement au pouvoir ce qu'il pense et ce qu'il veut.

Une dissolution s'impose à brève échéance. Si on ne la fait pas, Dieu sait ce qui peut se passer encore d'ici à octobre, et si le ministère qui va être nommé, pourra aller jusque là.

Le **progrès militaire** publie un remarquable article dont nous publions la conclusion.

« Il est intéressant, de jeter, en historien impartial, un coup d'œil sur la situation des puissances européennes au point de vue de leur action extérieure ou, de ce que l'on appelle, dans le langage du jour, l'expansion coloniale. Toutes les nations

d'Europe prennent pied sur le continent africain, se cramponnent en quelque sorte à ses côtes, comme si, craignant d'être dépossédées dans un avenir plus ou moins lointain de leur propre territoire, elles cherchaient à se créer des issues vers une nouvelle patrie. La France a, la première, conquis l'Algérie et le Sénégal, puis la Tunisie, sans compter Obock; l'Espagne prend pied au Maroc; l'Angleterre, maîtresse du Cap, convoite l'Égypte et le monopole de la route des Indes, son empire exotique; la jeune Italie s'installe à Massouah; l'Allemagne elle-même, qui pourtant ne manque pas d'extérieurs, veut faire comme les autres et plante son pavillon au Congo et dans l'Afrique orientale; la Belgique aussi s'en est mêlée; quand aux Pays-Bas, ils ont Balavia et cela leur suffit.

« Est-ce une sorte de prescience qui dirige ainsi vers un continent, dont l'intérieur était inconnu il y a trente ans encore, des peuples doués par la civilisation d'un outillage admirable se perfectionnant tous les jours? Un profond historien, Théophile Lavallée, montrait il y a quarante ans la Russie comme une menace pour l'existence même de l'Occident. Il n'avait point prévu la Chine, qui, alors volontairement confinée derrière sa muraille légendaire, ne s'est ouverte depuis aux relations occidentales que forcée par le canon. Imprudence fatale, amenée par l'avidité de l'Angleterre et de la France! Aujourd'hui, celles que le même Théophile Lavallée appelait les reines de la civilisation, la France et l'Angleterre, fidèles à leur rôle, d'avant-garde — peut-être faudrait-il dire d'arrière-garde, — essaient de lutter, l'une au Tonkin, l'autre au Turkestan, contre les deux géants dont les hordes semblent destinées à se déverser une fois encore sur l'Europe... Nos petits enfants seraient-ils destinés à devenir spectateurs — d'une migration de peuples, comme celles dont nos aïeux ont été témoins et victimes il y a quinze siècles? — quinze minutes dans l'histoire du monde. »

LA GUERRE DE CHINE

Paris, 2 avril.

La 2^e brigade est arrivée aujourd'hui à midi à Chu, en très bon ordre; elle était restée en contact avec l'ennemi jusqu'à hier deux heu-

douce comme un enfant et en apparence aussi sensée que vous et moi. Malheureusement les crises périodiques ne permettent point de conserver le moindre doute sur l'ébranlement définitif de ses facultés. Il n'y a aucun espoir et je doute même qu'il y ait eu un mieux sensible dans son état.

— Que savez-vous de son histoire?

— Qu'en savez-vous, vous-même? répliqua le docteur. Pardonnez-moi, mais vous devez comprendre que la plus grande réserve nous est imposée par la confiance des familles qui ont recours à nous.

— Je sais tout. Elle est ici depuis quinze ans. Elle a perdu un enfant. Son frère l'avait confiée à vos soins parce qu'une crise momentanée les réclamait. Il pensait, à cette époque, que le mal n'était pas incurable. La malheureuse n'a jamais recouvré la raison. Elle pleure son enfant et s'imagine, dans sa folie, qu'il faut qu'elle attende ici que ce petit être, devenu grand, vienne la chercher. Son mari est très riche. Vous avez ordre de lui donner tous les soins et de lui procurer tout le confortable compatible avec une réclusion aussi étroite que possible. Elle se nomme Mme Bennett.

— Tout ceci est très exact, — répondit le docteur. — Je vois que vous savez tout. Mais son enfant est mort. Vous êtes un parent, je suppose?

— Nullement : mais j'ai été envoyé ici par un de ses parents. Seulement, vos renseignements sont inexacts sur un point. Sa fille n'est pas morte.

— Vraiment?... Vous me surprenez plus que

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(41)

JUANA

DEUXIÈME PARTIE.

— Vous avez bu, monsieur Abbott, — lui dit sa femme avec un froid dégoût. — Eloignez-vous... ne vous approchez pas de moi... je ne puis ni ne veux causer avec un ivrogne.

— Non, je n'ai pas bu... j'ai pris seulement un ou deux verres de grog... — répondit M. Abbott. — Je vous dis que vous êtes une enchantresse, Léonore, et que je vous aime... oui, je vous aime si bien que j'aime votre fils et que la moitié de ce que je possède sera pour lui, vous le savez, je ne peux pas mieux vous dire, n'est-ce pas? Le plus beau jour de ma vie a été celui où je vous ai épousée. Mais vous êtes vraiment trop fière et trop hautaine!

Mais Mme Abbott ne voulut pas en entendre davantage.

Un moment où son mari s'approchait d'elle, elle quitta vivement le salon, se retira dans son appartement, et s'enferma à double tour.

Léonore y dessinait et fut fort effrayée en voyant le visage pâle de sa mère et ses yeux sombres et flamboyants de colère.

Elle se leva brusquement.

— Qu'as-tu maman?

Une vague ressemblance avec l'homme qu'elle

venait de laisser en bas, la frappa dans les yeux d'Éléonore et elle mit ses mains devant son visage pour rendre le baiser que lui donna sa fille.

— Non! — dit-elle. — N'approche pas... Ce n'est rien.

Elle s'affaissa sur une chaise et se couvrit de nouveau le visage de ses mains.

— Oh! — pensa-t-elle avec une amertume plus grande encore que l'amertume de la mort, — que je suis malheureuse!... Mais j'ai mérité mon sort!... Pour son argent je me suis vendue... Je me suis dégradée... M'habituerai-je jamais à mon odieux esclavage?... J'ai lutté, j'ai prié... J'ai fait tous mes efforts... Mais, malgré tout, je hais de jour en jour cet homme davantage.

XII

Environ un mois plus tard, Geoffroy était à San-Francisco.

Accablé, fatigué de la traversée et du trajet en chemin de fer, pâle comme un fantôme, il s'occupa néanmoins de l'affaire qui l'avait décidé à entreprendre ce lointain voyage, sans perdre du temps, à admirer le spectacle nouveau pour lui d'un pays inconnu.

Il n'était pas venu en Californie en touriste.

Il se dirigea tout droit vers une église des faubourgs de la ville.

Il était à la recherche d'un certain registre où il trouva ce qu'il cherchait, ce qu'il craignait de trouver, mieux encore, ce qu'il avait vague-

ment espéré ne pas trouver.

Cette trouvaille le conduisit à entreprendre une autre recherche semblable, qui eut le même résultat, ce qui acheva de l'attrister.

Il avait entrepris deux enquêtes, et ces deux enquêtes avaient produit le résultat prévu, quoique peu désiré.

Combien de personnes.

Il lui restait une visite à faire : quand il l'eut faite, il avait acquis la certitude que toutes les espérances de sa vie étaient détruites à tout jamais.

Il s'était rendu dans un édifice public, immense bâtiment en briques, aux fenêtres garnies de barreaux solides, aux murailles élevées, garnies de pointes de fer et gardées par des sentinelles vigilantes.

C'était bien la plus triste des maisons... un asile d'aliénés.

Geoffroy vit le médecin en chef, lui fit part de l'objet de sa mission, et prononça enfin le nom de la personne qu'il était venu voir.

Le docteur le regarda d'un air surpris.

— Vous excuserez mon étonnement, monsieur, — avait dit le médecin en souriant, mais depuis treize ans, vous êtes la première personne qui vient voir notre malade. Oui, elle est ici et elle va bien... il est bien entendu que mentalement...

Le docteur frappa sur le haut de son front et secoua la tête.

— Est-ce un cas de folie furieuse? demanda Geoffroy.

— Oh! non, bien au contraire, la personne est

es. La poursuite de l'ennemi n'était pas vive. Les pertes sont peu sensibles. La position de Kep est bien gardée.

« Général BRIÈRE DE L'ISLE. »

Paris, 31 mars.

Le bruit a couru, ce soir, à la Bourse du Boulevard, que la colonne Giovaninelli était cernée à Toyen-Quan. Par suite de l'impressionnabilité de la spéculation, ce bruit, absolument hypothétique, a produit une baisse de 50 centimes.

Les troupes de Ke-Lung.

On lit dans la *Liberté* :

« Nous croyons savoir qu'il est fortement question de retirer les troupes de Ke-Lung pour renforcer le corps du général Brière et accroître ses moyens de défense dans le delta du Fleuve-Rouge. »

La situation.

Le *Temps* reçoit la dépêche suivante :

« Le colonel Borgnis-Desbordes, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire, et le directeur du génie, sont partis pour Cho en prévision d'une attaque de l'ennemi. La position de Cho est très solide. »

Légation de France. M. Patenôtre, ainsi que tous les membres de la légation de France au Céleste Empire, se conformant aux instructions du gouvernement, vont quitter immédiatement Shang-Hai.

Les positions des Chinois. — On mande de Hong-Kong au *Standard*, que les Chinois ont repris toutes les positions que les Français avaient occupées aux alentours de Lang-Son.

Toujours les Allemands. — Les journaux allemands annoncent avec satisfaction que parmi les troupes chinoises victorieuses se trouvent 200 officiers et sous-officiers allemands.

Plusieurs officiers allemands qui se trouvaient le 31 mars dans les brasseries et cafés de Metz, ont accueilli les nouvelles de Tonkin aux cris de : « Vive la Prusse ! »

On garde encore dans la capitale une certaine réserve commandée par la pudeur ; mais dans les provinces des états secondaires, on triomphe cyniquement des revers de nos troupes.

A Carlsruhe, Munich, Cologne, Tübingen, Dresde, Leipzig, les nouvelles du Tonkin, connues presque le lendemain des fêtes de l'honneur du soixante-dixième anniversaire de M. de Bismarck, a jeté une grande liesse dans les clans de compatriotes.

Le duc de Chartres a demandé au ministre de la guerre à partir pour le Tonkin.

Renforts. — Voici le chiffre exact des premiers renforts qui vont être immédiatement envoyés au Tonkin :

Un escadron de spahis ; six batteries d'artillerie ; une compagnie du génie ; un escadron de

train, avec mille mulets ; des détachements d'ouvriers d'administration et d'infirmiers.

Le ministre de la guerre laisse au nouveau cabinet le soin de désigner les deux généraux de brigade qui seront envoyés au Tonkin.

Beaucoup de généraux ont écrit au ministre pour demander le commandement.

Les renforts sont prêts : on n'attend plus au ministère de la guerre que la réponse du ministère de la marine, l'informant que les transports peuvent recevoir cette réponse avant le 4 avril ; l'embarquement commencera aussitôt, il durera cinq jours.

La Compagnie transatlantique offrait de transporter 10,000 hommes en trente-cinq jours au Tonkin, mais la routine administrative s'y oppose, elle ne veut en entendre parler ; le soumissionnement est légal, donc il faut soumissionner. Le temps se perd, la Compagnie transatlantique ne pouvant lutter de prix, avec les mauvais marcheurs, est éliminée.

Il est probable que le régiment de marche, fort de 3,000 hommes, qui opère à Ké-Lung, sous les ordres du colonel Duchesne, va être dirigé sans retard sur le Tonkin et Hué.

Da reste, notre situation à Ké-Lung n'est pas tenable. Dans un de ses derniers rapports, le colonel Duchesne faisait connaître qu'il était actuellement impossible de tenter n'importe quelle opération, la pluie tombant depuis trente-six jours sans interruption.

Inscription maritime. — La levée des inscrits maritimes ne sera pas de 5,000 hommes, comme l'annonçait les *Tablettes des deux charentes*, mais de 10,000, si l'amiral Peyron conserve le portefeuille de la marine.

Ce chiffre est indispensable pour composer les équipages des bâtiments de réserve qui vont entrer d'urgence en armement, et organiser les nouvelles compagnies de débarquement, qui seront expédiées aussitôt que possible dans l'Extrême-Orient.

Tonkin et Cochinchine. — Une dépêche particulière de Cochinchine arrivée le 31 mars à midi et communiquée à la *Gazette de France*, donne des renseignements navrants sur notre situation au Tonkin et en Cochinchine ; elle dit en substance :

« Nous sommes écrasés au Tonkin. Les troupes qui envahissent le Tonkin sont des Tartares parfaitement organisés, commandés à l'européenne et qui ont été secrètement préparés de longue main. »

« Des renforts sont aussi urgents en Cochinchine qu'au Tonkin, plus de 30,000 hommes sont indispensables. »

Le *Temps* lui-même confirme l'imminence du danger dans l'Annam et la Cochinchine.

Chez le père du général de Négrier. — Un grand nombre de personnes

ont déposé leur carte chez le père du général de Négrier.

Nous engageons les admirateurs du jeune et vaillant officier à en faire autant.

Ce seront là autant de témoignages de sympathie qui toucheront certainement au fond du cœur un vieux militaire, digne père d'un tel fils.

Le père du général de Négrier est lui-même général de brigade en retraite. Il habite avec Mme de Négrier, un appartement à Paris, 7, avenue de Villars, derrière les Invalides.

Le ministère lui a fait tenir, aussitôt reçues, les dépêches du général Brière de l'Isle concernant son fils directement. — Il est âgé, un peu faible, et l'absence de nouvelles personnelles pourrait lui être fatale si elle se prolongeait quelques jours encore.

Le père du général de Négrier

a reçu, à deux heures, un télégramme ainsi conçu :

Les Bambous, 11 h. 30 m.

« Sois sans inquiétude, blessure va bien. »

Paris, 4 avril.

Bruits de Paix

On assure qu'on a reçu aujourd'hui, au ministère des affaires étrangères, une dépêche annonçant qu'à la suite de pourparlers engagés, le gouvernement chinois vient d'envoyer en France un ministre plénipotentiaire, muni de pleins pouvoirs, pour traiter définitivement de la paix.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 avril.

M. Provost de Launay. — J'ai l'honneur de déposer une proposition ainsi conçue :

« Aucun ministre démissionnaire ne pourra contresigner le décret conférant pour services, autres que les services militaires, la décoration de la Légion d'honneur. » (Très bien ?)

Par 254 voix contre 65, l'urgence est déclarée. (Vifs applaudissements.)

L'article unique de la proposition est adopté. (Applaudissements répétés.)

Séance du 3 avril.

M. Jolibois dit que la Chambre et le pays sont dans une situation dont la gravité n'échappe à personne. (Exclamations au centre.)

La Chambre, en présence de faits douloureux qui se sont accomplis, a renversé le ministère ; la Chambre n'a plus personne devant elle ; les nouvelles du Tonkin font défaut, le pays attend.

Cependant il est des gens plus favorisés qui disent être tenus au courant. Hier encore un fait scandaleux s'est produit à Paris ; il s'est trouvé un journal s'inspirant notoirement du quai d'Orsay, qui, pour favoriser un coup de bourse, a répandu une nouvelle qui a produit une vive impression.

De pareils scandales ne peuvent être tolérés. Justice doit être faite de l'imprudence ministérielle qui a trop longtemps duré.

M. de Cassagnac s'écrie : Lorsqu'on attaque des voleurs de la Bourse, il se trouve des membres pour les défendre.

Après un tumulte complet, agrémenté d'aménités, M. Jolibois demande à la commission de déposer

sans retard le rapport sur la demande de mise en accusation.

M. Jolibois dépose encore une proposition tendant à ce que le président de la Chambre demande au président de la République de désigner des commissaires pour expédier les affaires courantes et les discuter devant la Chambre.

M. le président rappelle à M. Jolibois que le président de la République exerce en ce moment même la prérogative dont il est seul investi, celle de nommer les ministres.

M. Jolibois est d'avis que ce n'est pas découvrir le président de la République, que de l'inviter à user d'un droit constitutionnel.

Mais devant le refus du président de la Chambre, l'orateur ne peut que retirer sa proposition. Ce sera la majorité qui sera responsable dit M. Jolibois.

La majorité vote la question préalable, par 348 voix contre 77.

Les meetings de jeudi.

A la place de l'Opéra, tout s'est borné à une bousculade devant le café de la Paix où une glace a été brisée. Quelques arrestations ont été opérées.

— Il y avait 500 personnes environ à la salle Fabié. M. Joffrin présidait ; plusieurs discours, par les citoyens Clément, Chabert et Labusquière. Ce dernier a proposé un ordre du jour qui a été adopté, dans lequel il somme la Chambre de décréter la mise en accusation du ministère et de terminer l'expédition du Tonkin. La salle était ornée d'un drapeau tricolore.

— Au café de la presse, il s'agissait de demander la paix immédiate et la mise en accusation du ministère. M. Maujan a demandé la défense de l'honneur du drapeau ; M. Rouanet, au contraire, a réclamé le retrait immédiat des troupes. M. Guesde a réclamé un promenade générale des « indignés » et l'envahissement de la Chambre ; aucune résolution n'a été prise.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le *Journal du Lot* n'a pas paru le Jeudi-Saint. Il ne paraîtra pas mardi prochain à cause des fêtes de Pâques.

Cabinet du préfet du Lot.

A Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*. Cahors, le 3 avril 1885.

Monsieur le Directeur,

Je vous serai obligé de vouloir bien annoncer que la soirée qui devait être donnée à la Préfecture le lundi, treize avril prochain, n'aura pas lieu.

Sans vouloir exagérer la gravité de l'échec partiel et passager que vient d'éprouver, après vingt victoires, notre armée du Tonkin, nous avons pensé, Madame Graux et moi, que personne ne saurait avoir le cœur à la joie, au moment où nos héroïques soldats résistent pied à pied à un ennemi vingt fois supérieur en nombre et rougissent de leur sang précieux la terre qu'ils ont conquise. Assurément, leur

Replié sur lui-même, perdu dans ses sombres pensées, il réfléchissait toujours..... toujours.

Il en fut ainsi jusqu'à la fin de son douloureux voyage.

Un jour vint où il se retrouva dans les rues de Londres.

Il ne s'arrêta pas dans la métropole, il valait mieux faire promptement ce qu'il avait à faire.

Tous ses plans étaient combinés et rien n'aurait pu le décider à en modifier aucun.

Il s'agissait, d'ailleurs, beaucoup plus d'assurer l'avenir que de récriminer sur un passé douloureux.

Ce passé était mort ou devait être mort ; il lui fallait commencer une nouvelle existence.

Il partit pour Brightbrook et arriva au village dans l'après-midi.

Le couchant d'une radieuse journée d'hiver étalait ses feux empourprés et teintait de l'éclat du rubis les arbres, les vases, et les fenêtres de la grande habitation de sa mère.

Il entra à pied dans l'avenue et s'avança sous ces beaux arbres d'un pas ferme et rapide.

A. FLEMING.

(A suivre).

je ne puis dire. On m'a positivement affirmé qu'elle était morte. Le prix de sa pension et les fonds envoyés de Londres par M. Bennett arrivent régulièrement, aussi régulièrement qu'on peut le désirer. La malade est l'objet de tous les soins et de toutes les attentions, comme vous pourriez le voir. Si vous le désirez, je vais vous accompagner maintenant jusqu'à sa chambre.

Ils montèrent plusieurs escaliers, traversèrent de nombreux corridors et pénétrèrent enfin dans une jolie petite chambre ensoleillée.

Une femme assise près de la fenêtre paraissait absorbée dans un ouvrage de couture ; un moelleux tapis recouvrait le plancher, dans une cage, un serin gazouillait joyeusement ; des pots de géraniums égayaient la fenêtre, dissimulant les gros barreaux qui la traversaient en tous sens.

— Une visite... une visite pour vous, madame Bennett, — dit gaiement le docteur, — un jeune gentleman qui arrive d'Angleterre.

Mme Bennett se leva et fit une petite révérence à l'ancienne mode.

C'était une femme au visage amaigri, aux yeux noirs et vifs ; les quelques cheveux noirs qu'elle possédait encore disparaissaient sous de nombreux fils d'argent. Autrefois, elle avait dû être assez jolie, mais le chagrin et les années avaient ravagé ce visage jadis agréable.

— Je ne vous connais pas, monsieur, — dit-elle en examinant lentement chacun des traits du jeune homme. Peut-être m'apportez-vous des nouvelles de mon enfant ?

Il était difficile de la croire atteinte de folie, tant le ton et la voix étaient doux et réservés.

— Oui, — répondit Geoffroy avec émotion et en prenant la main de la pauvre créature, — votre fille vit et se porte bien. Espérez... je crois qu'elle viendra bientôt vous chercher.

— Il y a longtemps que j'espère... il y a bien longtemps... dit la pauvre femme en essuyant ses yeux. — Je suis si fatiguée quelquefois, si fatiguée d'attendre, que je crains qu'elle ne vienne jamais. Et puis, c'est bien triste ici, — ajouta-t-elle d'un air désespéré en regardant le docteur. — quoique tout le monde soit bien bon pour moi... Oh ! oui, c'est très bon, je dois le dire. Mais je voudrais tant voir ma petite Juana... ma chère petite Juana.

La tristesse de sa voix émut le cœur de Geoffroy.

— Votre petite Juana viendra, je vous le promets.

— Et m'emmènera-t-elle avec elle ? — demanda la pauvre malheureuse avec des yeux interrogateurs et pleins de larmes, — car je voudrais partir. Je suis ici depuis si longtemps... depuis tant d'années. J'aimerais bien à changer, à présent, je ne fait jamais de bruit... n'est-ce pas, docteur ?... je ne cause jamais de scandale, comme les autres personnes qui sont ici. Je suis bien tranquille. Et puis, je ferais tout ce qu'elle voudrait, si elle consentait à m'emmener.

— Elle vous emmènera.

— Je suis si délaissée, — continua-t-elle d'un ton lamentable, — personne ne vient jamais me voir. Mon mari est occupé à son travail, il envoie de l'argent pour payer ma pension, et, naturellement, il ne peut pas quitter ses affaires pour venir me voir. Gilbert a quitté le pays...

Gilbert, c'est mon frère... Mais j'ai peur de lui, il est toujours en colère et il jure trop. Mon mari aussi jurait, mais il était bon pour moi. Je suis restée ici bien longtemps et j'ai été très patiente, mais maintenant, je veux m'en aller, car je suis lasse de cette maison et de tous ces gens qui font du bruit.

Geoffroy la rassura et fit signe au docteur qu'il désirait partir : la voix plaintive de la pauvre femme, ses yeux tristes et fatigués lui brisaient le cœur.

Ils lui dirent adieu et la laissèrent essuyant ses yeux obcurcis par les larmes et murmurant doucement qu'elle serait bien raisonnable si Juana voulait seulement venir la chercher et l'emmener.

Trois jours après cette visite, Geoffroy se remettait en route pour retourner à Londres.

Un grand changement s'était opéré en lui.

L'expression de résolution inflexible de son visage s'était accentuée en une sévérité sombre. Il avait horriblement souffert pendant ces trois jours passés à San-Francisco et paraissait de dix ans plus vieux que le soir où il s'était assis au chevet du lit de mort de Gilbert Sleaford.

Toute l'animation de sa jeunesse avait disparu. Accablé, morne, silencieux, il restait assis des des jours entiers ou appuyé sur les bastingages du paquebot qui le ramenait de New-York en Angleterre, l'œil vague, tandis que l'Océan fuyait derrière lui ; il n'écoutait rien de ce qui se passait, il n'écoutait rien de ce qui se disait autour de lui.

courage, leur sublime abnégation ne seront pas au-dessous de cette épreuve imméritée. Mais qu'ils sachent que la France dont ils sont l'orgueil souffre tout entière avec eux et les suit de son ardent amour.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

G. GRAUX.

Lettre adressée par Madame Graux à Madame Freuzal, trésorière de l'œuvre des Femmes de France, à Cahors.

Cahors, le 3 avril 1885.

Madame, J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, la somme de cinq cents francs. Elle était destinée à payer des violons; vous saurez lui trouver un meilleur emploi, plus conforme au sentiment de toutes les femmes, en la consacrant à nos chers blessés du Tonkin.

Puisque nous n'avons pas la consolation de pouvoir leur donner nos soins, prouvons leur au moins que nous pensons à eux.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

EMMA GRAUX.

Quatorze volontaires du 7^e de ligne, sont partis mercredi de Cahors, à destination du Tonkin.

Lycée de Cahors. — Nous apprenons avec plaisir que, suivant l'exemple du Lycée de Niort, les élèves du Lycée de Cahors ont, d'un commun accord, demandé à l'administration du Lycée, de vouloir bien affecter aux blessés du Tonkin, les sommes destinées à l'achat des prix.

Ils demandent en outre qu'une collecte destinée au même but patriotique ait lieu parmi eux, à la rentrée des vacances de Pâques.

Pour les blessés du Tonkin. —

Les habitants de Fronton viennent d'adresser au Comité toulousain de l'Union des Femmes de France et à destination des blessés français de Chine, la somme de 167 francs.

Nous espérons que cet exemple sera suivi dans le Lot.

M. Thébaud, ancien sous-lieutenant au 7^e de ligne, nommé capitaine depuis quelques jours à peine au 143^e a été tué à l'ennemi dans les dernières rencontres.

Parmi les blessés de l'affaire de Lang-Son se trouve notre compatriote, M. Albert de Colomb, lieutenant au 111^e de ligne, fils du général commandant en chef le 15^e corps d'armée à Marseille. La blessure est heureusement légère.

Notre compatriote, M. l'intendant général Rossignol a été désigné pour procéder à l'inspection générale des 16^e, 17^e et 18^e corps.

Par arrêté ministériel en date du 24 mars 1884, M. Lacroix (Paul-Victor), instituteur suppléant du Lot, a été nommé commis auxiliaire d'inspection académique à Cahors, en remplacement de M. Roubalet, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêtés du 28 mars 1885, ont été nommés :

Instituteur suppléant départemental
N. Sicard (Hippolyte).

Instituteurs adjoints
A Cahors, M. Cambou.
A Castelnaud, M. Brel.
A St-Germain, M. Foustal.
A Figeac, M. Brunet.

Instituteur
A St-Jean-Lespinasse, M^{lle} Dalet (Hortance).
A Sabadel, par Latroquière, M^{lle} Mazot.
A Laborie, commune de Preindeignes, M^{lle} Mertes.

Bureau Télégraphique. — Par décision de Monsieur le Ministre des Postes et des Télégraphes, en date du 11 mars courant, un bureau télégraphique est créé à Livernon.

Ce bureau, ainsi que celui de Castelnaud récemment créé, seront prochainement ouverts à la correspondance officielle et privée.

Exposition scolaire de Toulouse. — L'exposition scolaire de Toulouse se tiendra dans la grande salle du Conservatoire, du dix mai au dix juin. Les travaux de maître et d'élève des établissements publics et libres y seront admis ainsi que tout ce qui concerne la librairie et le matériel d'enseignement.

Les écoles qui désireront y prendre part

devront envoyer les cahiers de devoirs journaliers et de devoirs mensuels, embrassant une période d'un mois de l'année scolaire courante, le mois de mars, autant que possible et à l'exclusion d'avril. Tous les travaux spéciaux d'élèves, cartes et dessins, par exemple, seront de l'année scolaire,

La proportion des élèves exposants devra être d'un quart des inscrits pour le cours supérieur et le cours moyen, et d'un tiers pour les cours complémentaires et les écoles supérieures; — pour le cours élémentaire, proportion facultative.

Le département de la Haute-Garonne et les autres départements formeront deux catégories distinctes, en ce qui concerne l'exposition et les récompenses.

Toute demande d'admission doit être faite à l'Inspecteur d'Académie de Toulouse, avant le 25 avril, pour le département de la Haute-Garonne, et avant le 15 pour les autres: il y sera répondu par l'envoi d'un bulletin d'admission.

Les objets exposés seront adressés à l'Inspecteur d'Académie, au Conservatoire de musique, à Toulouse, avant le 1^{er} mai.

Il y a lieu d'espérer qu'une réduction de 50 0/0 sera obtenue des compagnies, pour le port des objets qui ne pourront pas être envoyés en franchise administrative.

La foire du 1^{er} avril a été assez importante; 800 paires de bœufs ou vaches étaient exposées en vente sur la place Thiers. 1300 moutons ou brebis se trouvaient sur le foirail aux moutons, où se tenaient également parqués de nombreux agneaux. Le prix de ces divers bestiaux n'a pas subi de variation sensible depuis la dernière foire. En outre, 300 jeunes porcs ont été vendus de 30 à 45 fr.

La halle aux grains était assez bien approvisionnée. Le blé s'y est vendu au prix de 18 fr. et le maïs au prix de 12 fr. l'hectolitre.

Arrestation. — Agissant en vertu d'un mandat d'arrêt émanant du parquet de Rodez, le commissaire de police a procédé à l'arrestation du nommé Daumas Vincent, marchand de chevaux, originaire de Pamiers, inculpé d'escroquerie.

Procès-verbal a été dressé contre la nommée C... J..., surprise au moment où elle vendait sur la place du marché des branches d'arbustes volées dans la propriété du sieur D..., cultivateur à la Barre.

Acte de probité. — M. Van-den-Broek, gérant du magasin de la Belle Jardinière, ayant trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une somme d'argent, l'a remis à son propriétaire en présence du Commissaire de police.

SOUSCRIPTION A 1,000,000 D'OBLIGATIONS FONCIÈRES DU CREDIT FONCIER DE FRANCE.

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'agence de la Société Générale, à Cahors, rue Fénelon n° 8.

Bibliographie

La 27^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y achève l'étude précédemment commencée sur le Schleswig-Holstein. Outre une carte de la baie de Kiel avec les forts et batterie de Friedrichsort, quatre gravures ornent le texte. Ce sont des vues du port de Kiel, de la Cathédrale de Schleswig, de Rendsbourg et d'Altona.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1264^e livraison (28 mars 1885). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1884. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Taylor, Barclay, Lix, et Ronjat. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 643^e livraison (28 mars 1885). Texte : La vocation de Gildas, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. — La nouvelle galerie de paléontologie au jardin de plantes, par Maurice Doré, par J. Girardin. — Le chemin des mines, par Aimé Giron. — Les tremblements de terre, par Albert Lévy. — Dessins : Zier, G. Doré, Riou. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 409, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

BOURSE. — Cours du 4 avril.

3 0/0	78 25
3 0/0 amortissable (ancien)	80 60
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	103 92
4 1/2 0/0 1883	108 55

Dernier cours du 3 avril.

Actions Orléans	1,360 00
Actions Lyon	1,270 00
Obligations Orléans 3 0/0	380 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	309 50
Obligations Lombardes (jouissance)	313 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	337 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 avril 1885.

Le marché commence à se remettre des alarmes de ces temps derniers. Il a suffi pour dissiper les usages de quelques bonnes nouvelles de Chine. L'amiral Courbet a annoncé la prise des *Ilas Pescadores* et la confiance commence à renaître.

Le ministère n'est toujours pas constitué, et M. de Freycinet semble avoir résilié son mandat. On annonce que le remplacement de M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier est en principe décidé. On attendrait pour nommer le nouveau gouverneur que l'émission annoncée pour le 9 courant fut terminée.

On se rappelle que M. Christophle, député de l'Orne, a toujours figuré parmi les complaisants du ministre Ferry.

Le travail de la liquidation s'est assez bien effectué hier, et les reports, sans avoir été bon marché ont été assez convenables.

Tout fait donc espérer qu'une reprise va succéder à la panique de ces temps derniers.

Le 3 0/0 fait 78 45, 50 et 63, soit 0,60 de hausse sur hier.

Le 4 1/2 est à 108.82.

L'Italien est toujours faible à 96.70. C'est le moment d'en acheter.

L'Extérieure est de plus en plus lourde à 60.50. Pourrait-il en être autrement avec des budgets aussi mal établis que ceux de l'Espagne.

L'Unifiée est à 345 en attendant mieux. On verra certainement le cours de 400 sur cette valeur aussitôt que les affaires égyptiennes seront arrangées.

Nos Chemins sont très fermes et ont d'excellentes tendances.

Bonne tenue des Chemins étrangers.

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent si nous possédons un journal; nous sommes propriétaires du journal *l'Information*, qui publie dans chaque numéro les tirages de la semaine.

Le prix d'abonnement est de 5 fr. par an et de 3 fr. pour 6 mois.

Lire dans le numéro de cette semaine la parité des rentes françaises.

BANQUE GÉNÉRALE, 14, rue du Helder.

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, en date du quatorze mars courant, et par exploit de Duc huissier, en date du premier avril courant, la dame Marie Laniés, épouse du sieur Pierre Julbia, sans profession, habitante et domiciliée de la commune de Bagat, (pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Cahors, en date du trente un janvier 1884), a formé contre le dit sieur Julbia son mari, une demande en séparation de biens et a constitué, M^e Delbreil pour son avoué près du tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable :

Cahors le premier avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,

DELBREIL.

Il y a un vieux proverbe qui dit : « Aux grands maux les grands remèdes. » Les proverbes qui sont, dit-on, la sagesse des nations, ne sont pas toujours la sagesse du raisonnement. Or peut du reste les combattre par leurs propres armes; n'y a-t-il pas en effet un autre proverbe qui dit qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi; de même il faut souvent aux grands maux de petits remèdes. En voici une preuve : — M. B..., André, à Lesparre (Gironde), écrivait le 7 janvier 1885 à M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : « Atteinte depuis une quinzaine d'années d'une gastrite, ma mère souffrait beaucoup. A chaque changement de temps elle était bien plus mal, elle ne pouvait pas travailler et était obligée de s'accroupir pour ne pas tant souffrir. Depuis qu'elle prend vos Pilules Suisses (1 fr. 50) elle se sent bien soulagée. La cure s'est bien opérée et ne laisse rien à désirer. »

Le Radical, journal politique quotidien, grand format, donne à tous ses abonnés, en prime gratuite des Billets de la loterie des ARTISTES MUSICIENS. Lots : 250,000 francs. Tirage définitif 30 juillet.

Abonnement d'un an, 28 fr. recevront 10 billets de la loterie.

Abonnement de six mois, 15 fr. recevront 4 billets de la loterie.

Abonnement trois mois, 8 fr. recevront 2 billets de la loterie.

Adresser les lettres et mandats au directeur du Radical, 19, rue du Croissant, Paris.

EMISSION

du Crédit Foncier de France.

On peut souscrire dès à présent.

Il suffit d'envoyer 20 francs par obligation souscrite à la

Caisse Générale d'Épargne et de Crédit 116, place Lafayette, 116, à Paris.

UN TRIOMPHE

C'est la supériorité incontestable du **BOULLON CIBILS** sur tous les autres produits similaires. Toute personne qui l'essaie, le préfère et l'adopte. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes. En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE, Epicerie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

L'étude de la physiologie médicale a fait connaître les phénomènes qui se passent dans l'estomac pour la digestion des aliments; l'on a reconnu que le suc gastrique de l'homme avait les mêmes propriétés que celui de la plupart des animaux; de là à obtenir des digestions artificielles des aliments, il n'y a qu'un pas. C'est ce que fait, sur une grande échelle M. Chapoteaut, pharmacien distingué de Paris; avec le suc gastrique ou pepsine de mouton, il fait digérer de la viande de bœuf de première qualité de manière à la rendre soluble, assimilable et propre à passer dans la circulation du sang. Le produit, qui s'appelle peptone, introduit dans le vin généreux, constitue le **Vin de Chapoteaut** avec lequel on nourrit les malades, les vieillards, les diabétiques, les anémiques, les phthisiques et toutes les personnes dégoutées des aliments ou ne pouvant digérer.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Jeudi 9 Avril 1885

SOUSCRIPTION

A

UN MILLION D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

DE 500 fr. 3 0/0

AVEC LOTS

Remboursables en 95 ans.

Prix d'émission : 435 Fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant le 9 avril 1885.

20 — à la délivrance des titres, du 1^{er} au 15 juin 1885.

50 — du 15 au 30 novembre 1885.

50 — du 15 au 31 mai 1886.

50 — du 15 au 30 novembre 1886.

50 — du 15 au 31 mai 1887.

50 — du 15 au 30 novembre 1887.

75 — du 15 au 31 mai 1888.

70 — du 15 au 30 septembre 1888.

Total 435 — fr. sans faculté d'anticipation.

LOTS :

1,200,000 francs par an. 6 tirages : les

5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre,

et 5 novembre. A chaque tirage :

1 obligation remboursable par 100,000 fr.

1 — — — — — 25,000 fr.

6 — remboursables par 5,000 francs, soit..... 30,000 fr.

45 obligation remboursable par 1,000 francs, soit..... 45,000 fr.

53 lots par tirage pour..... 200,000 fr.

Le premier tirage aura lieu le 5 juillet prochain.

Les obligations sorties aux tirages, soit avec des lots, soit au pair, seront payables le 1^{er} du mois qui suivra le tirage; elles n'auront pas droit au prorata du coupon du semestre courant.

Les versements non effectués à l'échéance sont passibles d'un intérêt de 5 0/0 et les titres en retard sont déchus du droit aux primes et lots.

La répartition sera faite du 4^{er} au 15 juin 1885.

La souscription sera ouverte le jeudi 9 avril,

A PARIS :

Au **Crédit Foncier de France**, rue des Capucines, 19;

Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère, 14;

A la **Banque de Paris et de Pays-Bas**, rue d'Antin, 3;

A la **Société Générale**, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier;

Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier;

Au **Crédit industriel et commercial**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier;

A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2;

A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Ventadour;

Au **Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**, 8, place Vendôme, à Paris; — et à Alger, Oran, Constantine et Bône;

A la **Compagnie Foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366;

A la **Banque Parisienne**, rue Chauchat, 7;

A la **Banque Franco-Egyptienne**, boulevard Haussmann, 32.

A la **Compagnie Algérienne**, rue des Capucins, 14

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez **MM. les Trésoriers généraux**;

Chez **MM. les Receveurs particuliers des Finances**;

Dans les **Agences et Succursales** des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les **Agences et Succursales** des mêmes Sociétés.

La souscription sera close le même jour à 5 heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant au Crédit Foncier sous pli recommandé 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations ou au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
SERVICE DU
**CHAUFFAGE et de L'ÉCLAIRAGE
DES TROUPES**
Du 1^{er} mai 1885 au 30 avril 1888

Le 16 avril, à 2 heures 1/2 de relevée, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de chauffage et d'éclairage à faire du 1^{er} mai 1885 au 30 avril 1888, pour le service des troupes stationnées dans les circonscriptions ci-après :

- Gouvernement militaire de Paris.
 - 1^{er} corps d'armée;
 - 3^e corps d'armée;
 - 4^e corps d'armée;
 - 15^e corps d'armée;
 - 16^e corps d'armée;
 - 17^e corps d'armée;
 - 18^e corps d'armée.
 - Arrondissement d'Orléansville (division d'Alger).
 - Arrondissement de Batna (division de Constantine).
- Les fournitures s'appliquent : à l'intérieur, aux consommations :
- Do gouvernement militaire de Paris (1).
 - D'une région entière de corps d'armée.
 - En Algérie, au bureau d'un arrondissement, tel qu'il est délimité par l'autorité militaire.

Les adjudications spéciales à chacune des circonscriptions sus-indiquées seront effectuées, par les soins d'une commission que présidera le Maire ou son délégué, au chef-lieu du gouvernement militaire de la région ou de l'arrondissement, aux dates qui seront fixées ultérieurement par les directeurs du service de l'intendance du gouvernement militaire, des corps d'armée ou des divisions militaires.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges, de l'instruction du 20 septembre 1884 sur le mode d'adjudication et des renseignements spéciaux, à chaque circonscription, dans les bureaux des directeurs du service de l'intendance du Gouvernement de Paris, des corps d'armée et des divisions militaires, en Algérie, des Maires présidents des commissions d'adjudication, de tous les sous-Intendants militaires chargés du service des subsistances militaires et de toutes les préfectures.

Les personnes qui voudront prendre part aux adjudications, devront faire parvenir, dix jours francs avant la date fixée pour l'adjudication, dans les bureaux du sous-Intendant militaire, chargé du service des subsistances, au chef-lieu du gouvernement du corps d'armée ou de l'arrondissement de fourniture, une déclaration écrite faisant connaître leur intention, et indiquant leur nom, prénoms, qualité et domicile, les entreprises semblables dont elles auront été chargées précédemment, et les circonscriptions ou arrondissements de fourniture pour lesquels elles se proposent de concourir. Cette déclaration doit, en outre, être accompagnée de certificats délivrés par l'autorité municipale et par le greffier du tribunal de commerce, constatant la moralité et la non-faillite des postulants. Le sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

Après le délai sus-indiqué, aucune déclaration n'est plus reçue, et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations est définitivement close. La commission d'adjudication délibère, au jour fixé par le Président, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires.

Indépendamment des candidats admis dans cette première séance, peuvent en outre être autorisés à concourir, mais seulement après décision favorable de la commission, qui statue souverainement en séance d'adjudication, toutes les personnes qui, n'ayant pas été déjà exclues localement et n'ayant pas pu effectuer en temps voulu le dépôt de leur soumission préparatoire, justifient de leur admission dans un autre arrondissement de fourniture.

Paris, le 19 mars 1885.
Le ministre de la guerre,
LEWAL.

(1) Pour le Gouvernement militaire de Paris, le service de l'éclairage fait l'objet d'une adjudication spéciale.

LE MAGASIN MANDELLI

Transféré Maison Brassac, en face la Mairie, sera ouvert
Lundi prochain, 6 avril 1888.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY
USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DES 100,000 PALETOTS
Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

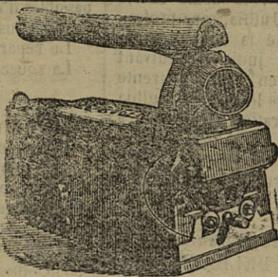
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.



NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enflage. brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT: **100,000^f** Second et dernier Tirage
Jeu 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France
DERNIERS BILLETS: UN FRANC
Addresser sans retard espèces, Cheques ou Mandats-poste à M. Ernest DÉTÈRE, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

LES RAMOS

Marchand tailleur
rue Fénelon, 9,

vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

SIROP et PÂTE de LAGASSE
à la SÈVE de PIN MARITIME

Les rhumes, toux, grippe, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrhumements, trouvent un soulagement rapide et certain dans l'emploi de ces préparations balsamiques.

FER de LERAS

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâtes couleuses. — Paris, 11^e rue de Valenciennes, 1, rue Barbasteau, D. pôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

LA MAISON ALBERT POUX, de Limoges, demande des Représentants à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

SANTAL de MIDY

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph^o MIDY, 113, Faub^o St-Honoré, Paris Maladies des Enfants

SIROP DE RAIFORT IODÉ

De GRIMAULT & C^o, Ph^o, à Paris Plus acide que le sirop antiscorbutique, excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat le paléur et mollisse les chairs, prévient les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Dépuratif par excellence.

SIROP RHÉNIQUE

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements. Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

ÉTUDE DE
M^e ALBERT MANDON-FORGEAS, avoué-licencié, à Brive (Corrèze).

VENTE SUR LICITATION

En douze lots sauf réunion du bloc

D'importants immeubles dépendant de l'ancienne Société dite des *Terres réfractaires de Turenne*, situées commune de Turenne (Corrèze), à côté de la gare de Turenne, et par extension commune de Sarrazac (Lot), et commune de Lanteuil (Corrèze), consistant en magnifique maison de maître ou de directeur, bâtiments d'exploitation, fours, hangars, séchoir, maison de garde, avec immeubles par destination et matériel.

La contenance totale est d'environ dix hectares quatre-vingt-neuf ares quarante-deux centiares, dont cinq hectares quarante-quatre ares soixante-huit centiares de prés à plusieurs coupes, de qualité supérieure, et facilement irrigables par les eaux vives du ruisseau de Merlette.

Total des mises à prix : **cinquante mille francs.**

Adjudication le *Vendredi, vingt-quatre avril 1885*, au Palais de Justice, à Brive, à midi.

Frais de vente payables en déduction du prix.

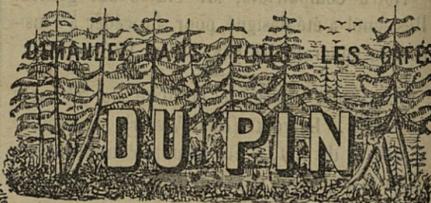
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e MANDON-FORGEAS, avoué poursuivant, dépositaire de copies du cahier des charges et du plan des immeubles, et à M^e PRADEL, avoué colicitant.

Bonne Occasion

A vendre une **Locomobile**, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état. En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte. S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.